

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le CNum poursuivra ses travaux sur l'intelligence artificielle après la remise du rapport FrancelA



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Contact presse

Yann Bonnet
Secrétaire général
presse@cnummerique.fr
01 53 44 21 27

www.cnummerique.fr
@CNum

Le Conseil national du numérique est une commission consultative indépendante. Ses membres ont été nommés par un décret du Président de la République du 8 février 2016.

Le Conseil national du numérique a pour mission de formuler de manière indépendante et de rendre publics des avis et des recommandations sur toute question relative à l'impact du numérique sur la société et sur l'économie.

PARIS — Le Conseil national du numérique (CNum) a été sollicité par le secrétaire d'État au numérique et à l'innovation et le secrétaire d'État à l'enseignement supérieur et à la recherche pour contribuer à l'analyse des impacts économiques et sociaux de l'intelligence artificielle. Cette étude menée en collaboration avec France Stratégie est remise au gouvernement le 21 mars.

Le CNum prendra appui sur ces premières réflexions pour poursuivre des travaux plus détaillés sur le sujet, d'ici les prochains mois. Ces questions bénéficient d'une dynamique qui cristallise les attentions et les énergies. Il faut donc agir maintenant pour en tirer parti.

Messages clés de la contribution du CNum et de France Stratégie :

Les perspectives de disparition d'emplois tendent à monopoliser le débat et à paralyser tout raisonnement. Cette analyse a pour le moment empêché de mettre en avant les perspectives positives réelles (gains de productivité dans les entreprises, amélioration de la qualité des services, bien-être humain) comme les alertes essentielles : danger de dépendance économique - notamment vis-à-vis de certaines plateformes - transformation massive des emplois, carence de gouvernance des transformations.

1. Les données sont des actifs essentiels au développement de l'IA

La valeur créée par l'intelligence artificielle provient des données nécessaires à l'apprentissage bien plus que de l'algorithme, dont les développements se font de manière ouverte (en *open source*). En conséquence, les organisations doivent prendre conscience de l'importance stratégique des données qu'elles détiennent. Il s'agit également, à plus long terme, d'engager une réflexion sur les modes de partage de la valeur entre acteurs privés. En ce sens, le Conseil s'est par ailleurs saisi de la question de la libre circulation des données aux niveaux international et européen, d'un point de vue de transfert entre les territoires mais également entre acteurs économiques.

2. L'avenir du travail réside dans la complémentarité humain-machine

Il s'agit alors de penser la complémentarité humain-machine : le développement de cette complémentarité doit être l'occasion de "désautomatiser" le travail humain.

Comment anticiper les transformations de l'emploi ? L'aménagement de ces transformations va demander, pour France stratégie et le CNNum :

- Une construction de la décision aussi anticipatrice que possible, incluant les acteurs pertinents, que ce soit au niveau des politiques publiques mais également au niveau des entreprises.
- Une reconception radicale des politiques de formation tout au long de la vie qui mette notamment en avant l'importance des compétences plus transversales et généralistes. Une telle formation passe par une modification des contenus de formation mais aussi une inventivité dans les modes de formations eux-mêmes, ce qui implique une forte mobilisation d'acteurs au-delà de ceux de la formation professionnelle.

Paris, le 21 mars 2017